

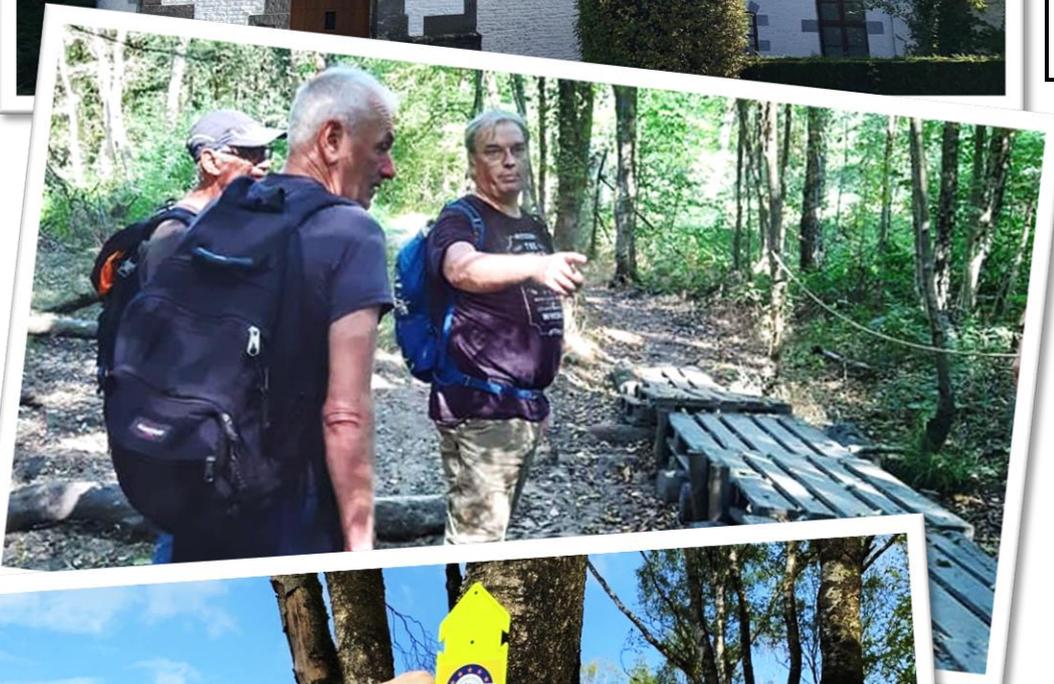
Les Sans-Soucis


 bpost
 PB-PP
 BELGIE(N) - BELGIQUE

Bureau de dépôt bpost
 Rue Grande 71, 7370 Dour

Numéro d'agrément :
P304133

A l'attention de :





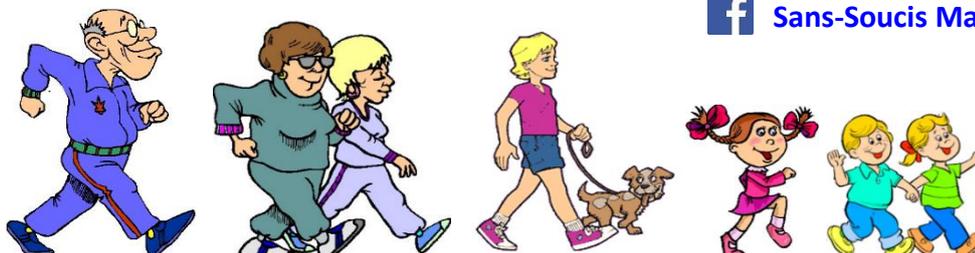
ORGANIGRAMME 2023 - HT029



Comité		
Président Correspondant ACHO Responsable Périodique Carnets de Marches Facebook	Paul CAMPION ht029@ffbmp.be	Cité Georges Cornez 52 7340 Wasmes ☎ 0477 86 95 19
Secrétaire HT029 Responsable Assurances Responsable Calendrier FFBMP	Laurence HALLEZ ht029@ffbmp.be	Grand-Route de Mons 102 7334 Hautrage ☎ 065 62 22 69 (de préférence après 19 h)
Trésorier Responsable Affiliations Responsable Cars	Jean-Claude FIEVEZ ht029@ffbmp.be	Rue Fleurichamps 55 7370 Dour ☎ 065 65 53 57 – ☎ 0476 32 42 78
Trésorier Adjoint	Patrick Guérit ht029@ffbmp.be	Place Albert 1 ^{er} 14 7900 Leuze-en-Hainaut ☎ 0476 43 29 68
Responsable Calendrier Responsable Salles et Matériel Responsable Vêtements Club	Jean-Claude Lermusieux ht029@ffbmp.be	Rue de Jemappes 28 7080 Frameries ☎ 0472 38 97 65
Correspondant FFBMP Responsable Cuisine Correspondant ACHO	Silvestro SANTORO ht029@ffbmp.be	Place de la Charte 12 Bte 3 7390 Quaregnon ☎ 0497 80 32 12
Promotion de la marche Responsable Vêtements Club	Danielle LECLERCQ ht029@ffbmp.be	Grand Route 58 7000 Mons ☎ 0475 34 76 95
Bénévoles		
Responsable Circuits Webmaster	Pascal URBAIN purb@skynet.be	Rue Delporte 21 7350 Thulin ☎ 065 65 28 90 – ☎ 0475 54 01 17
Logistique Circuits	Annie Tilmant ; Jean-Luc Nef ; Christine Verhostadt ; Michel Defauw ; Francine Mambourg ; Jean-Jacques Debeil ; Marc Thouillez ; Guido Brusselaers ; Roger Hallez ; Marie-Noëlle Busiau ; Arthur Paul Denis ; Patrick Guérit	
Calendriers des marches FFBMP et Randonneurs Transfrontaliers Informations voyages en car	Paul MERTENS paul@rootshell.be	Place des Chasseurs à Pied 5 bte 5 7000 Mons ☎ 065 84 65 87
Calendrier des marches Wandelsport Vlaanderen (WSV)	Rik CLAEYS claeys.rik@skynet.be	Rue Willaufosse 4 7812 Villers-Saint-Amand ☎ 068 28 00 53 – ☎ 0494 18 77 29
Compte Bancaire	IBAN : BE32 7955 7912 0402 BIC : GKCCBEBB Les Sans-Soucis 7370 Dour	Veillez communiquer tout changement d'adresse au Trésorier.

Site web: www.sans-soucis-ghlin.be

e-mail : ht029@ffbmp.be



Le mot du président

25 septembre 2023.



Chères amies, chers amis,

J'espère que vous avez passé de bonnes vacances et que vous avez rechargé vos batteries. Quelles sont les nouvelles, depuis le mois de juillet ?

Malheureusement, nous devons déplorer la disparition de deux clubs de marche FFBMP dans le Hainaut. À la suite du décès de leur président, Roger Cambier, le club des Ropieurs de Mons (HT043) s'est trouvé contraint à mettre la clé sous le paillason. Quant aux Marcheurs de la Sylle de Bassily (HT028), l'état de santé de leur président, Alex Wautier, ne lui permettait plus d'assumer sa tâche. Et, dans les deux cas, personne ne s'est présenté pour prendre la relève.

Notre Marche du Solstice du 17-06-23

La vie est bien dure pour les clubs de marche ! Tant de travail et de tracasseries administratives pour si peu de résultat ! Et tous les clubs sont logés à la même enseigne !

Si notre marche du mois de février nous a rapporté un bénéfice de quasi 900 € pour 767 participants, notre marche du mois de juin présentait un déficit d'un peu moins de 200 € pour 368 participants. Cela provient du fait qu'une bonne part des frais pour l'organisation d'une marche sont des frais fixes, quel que soit le nombre de participants.

Avec 576 participants, nous n'aurions quand-même fait qu'une opération blanche.

Et ainsi de suite :

Nombre de Participants	Bénéfice
600	30
700	151
800	273
900	394
1.000	516

Il faut dire que nous étions dans des conditions particulières. Nous n'avons pas dû payer de location pour la salle, mais nous n'avons pas vendu, ni acheté de boissons.

Nos cars

Notre car du 10 septembre à destination de **Dottignies**, chez nos amis **Les Hurlus de Mouscron**, devait emmener 34 participants, mais il y a eu 3 désistements pour raison de maladie. Donc finalement, il y avait : 25 Sans-Soucis + 5 Marcheurs de la Police de Mons + 1 Ropieuse.

Quelques Sans-Soucis avaient fait le déplacement en voiture. Merci à tous d'avoir rendu la pareille à nos amis les Hurlus.

Certains de nos membres, qui viennent d'habitude au car, n'avaient pas pu nous accompagner, car retenus par des obligations familiales ou ayant prévu une autre activité.

Malgré la présence de 3 cars à Dottignies, il n'y a eu que 350 participants. Quelle déception pour Françoise, la présidente, et pour ses bénévoles !

Et en ce qui nous concerne, comme le car était à moitié rempli, nous avons un déficit d'environ 400 €. Sachant cela, Cédric, a agi en bon prince et nous a accordé une ristourne exceptionnelle de 100 €. Ce qui a donc ramené notre déficit à quelque 300 €. Merci infiniment, Cédric !

Comme je l'ai déjà dit, si toutes nos activités sont déficitaires, les jours des Sans-Soucis sont comptés ! Aussi, je trouve regrettable que certains membres des Sans-Soucis ne participent qu'aux vacances de fin-août/début-septembre et semblent considérer le club comme une agence de voyage et rien de plus, car ils brillent par leur absence aux marches de la fédération et même à celles qui sont organisées par **leur propre club**, ainsi qu'aux cars d'un jour. Un peu de solidarité serait la bienvenue !

Comme le disait, à juste titre, Jean, notre ancien président : « Il faut semer pour récolter ». Autrement dit, Il faut participer aux marches organisées par les autres clubs, si on veut les voir revenir chez nous.

Le prochain car sera organisé le 16 décembre à destination de **Soumagne**, pour rendre visite au club **Les Marcheurs de la Magne (LG181)**.

L'après-midi, nous irons au **Marché de Noël de Monschau** (Montjoie), l'un des plus typiques de l'Allemagne.

Vous trouverez tous les détails plus loin, dans ce périodique.

Saint-Nicolas 2023

Vu le peu d'enfants de moins de douze ans encore inscrits au club et vu le peu de seniors intéressés par cette activité, nous avons décidé en comité de la déplacer à l'après-midi du jour de notre Assemblée Générale, qui aura lieu le 20 janvier 2024. Ce sera un peu comme une « Saint-Nicolas Vendange Tardive ».

Des précisions vous seront données dans le premier périodique de 2024.

Il me reste à vous souhaiter de passer de bonnes fêtes de fin d'année, toujours avec une pensée pour nos amis dont la santé est déficiente.

Amitiés et à bientôt !

Paul

Le mot du trésorier

Pensez déjà à renouveler votre cotisation pour 2024 !



Le Comité a décidé, lors de sa réunion du 18 septembre 2023, d'augmenter la cotisation annuelle à partir de 2024. Celle-ci passe de 8 à **10 €** par membre. Pour les sympathisants déjà membres dans un autre club, elle est fixée à 8 €.

Afin de ne pas oublier et d'être assuré dès votre première marche de 2024, je vous invite donc à effectuer dès maintenant votre paiement sur le compte BE32 7955 7912 0402 du Club Les Sans Soucis.

Votre nouvelle carte de membre 2024, établie par la Fédération, vous sera transmise dans les prochaines semaines

Jean-Claude

Le mot de la secrétaire / responsable assurances

Suite à notre participation et représentation à l'AG de la FFBMP (Erick et Laurence) et au CP Hainaut (Danielle, Jean-Claude L. et Laurence), nous pouvons vous rapporter les informations suivantes :

- **Création d'un groupe Facebook : « Venez marcher avec la FFBMP »** à l'initiative de Madame Mertens du CA de la FFBMP. Le lundi de chaque semaine est publié la liste des marches de la FFBMP pour la semaine avec les modifications éventuelles.

<https://www.facebook.com/groups/451335919271472>

- Souhait de créer une **application** toujours à l'initiative de Madame Mertens, reprenant **toutes les marches fédérales**. L'aide de férus d'informatique lui serait bien utile car comme elle dit, elle est assez novice dans ce domaine.
- Être prudent de **ne pas emprunter des chemins privés** qui ne sont ouverts au public que le jour de la marche officielle FFBMP et qui ne le sont pas quand vous répétez un parcours que vous avez enregistré.
- La participation à une marche de la FFBMP qui **scanne** les cartes, **ne plus mettre le talon** de la carte d'inscription dans la boîte « départ ».
- Mais attention, **le SCAN n'est PAS UNE ASSURANCE**. La **carte d'inscription doit être dument complétée** par une vignette ou de façon manuscrite pour prétendre à une intervention de **l'assurance de la FFBMP** en cas d'accident pendant la marche ou sur le trajet aller-retour.

La carte est soit remise au permanent à la fin de marche, soit vous pouvez la reprendre mais vous devez la faire estampiller par le permanent pour qu'elle soit valide.

- A partir du 1^{er} novembre 2023, en cas de **scan**, **seul le code-barre de votre carte personnelle d'inscription à la FFBMP** comptera pour votre inscription répertoriée pour votre club. Un scan sous le code HT029 ne sera plus possible, vous serez repris dans les individuels. Pour les voyages en car, il sera toujours possible d'utiliser une liste reprenant les codes-barres individuels de chacun des participants.
- **Vous pouvez devenir permanent** pour le CP Hainaut : le permanent est l'intermédiaire entre les marcheurs et la Fédération, il se rend à une marche désignée par le responsable permanence, Eric Ramakers, pour 9 h le matin et, selon les distances parcourues, preste jusqu'à 17 ou 21 h. Il reçoit du club organisateur boissons et repas. Sa prestation et ses kilomètres sont rémunérés. Pour plus de renseignements et si cela vous intéresse, prenez contact avec Eric Ramakers.
- L'article 27 de nos statuts, dont vous trouverez une copie dans ce périodique, prévoit que ceux-ci peuvent être modifiés les années paires et en précise les modalités. La date limite de dépôt des propositions de modifications de statuts est fixée au 31 décembre 2023.

En ce qui concerne **l'ACHO**, Paul notre président, a participé à la réunion et vous informe dans un article de ce périodique.

Laurence



CLUB DE MARCHE « LES SANS-SOUCIS DE GHILIN »

STATUTS ET REGLEMENTS EN VIGUEUR AU 23/01/2009

I. DISPOSITIONS GENERALES, BUTS ET SIEGE

Art 1. Le 25 juin 1975, un club de marche fut créé sous forme d'association de fait. Les membres fondateurs étaient : Hilaire Debeil – Jean-Claude Debeil – Fernand Lelong – Willy Wéry – Jean-Noël Lamblin. Le nom de « Sans-Soucis » fut adopté le 30 avril 1976.

Art 2. Le Club des « Sans-Soucis » a pour but de promouvoir toutes les activités liées à un retour à la nature, l'entretien de la condition physique et de l'amitié, en faisant abstraction de toute considération d'ordre philosophique, politique ou religieux.

Art 3. Le siège social de l'Association est situé à l'adresse du Secrétaire.

Art 4. Le Club des « Sans-Soucis » est affilié à la Fédération Francophone Belge de Marches Populaires (FFBMP) depuis le 10 mars 1978, sous le numéro matricule HT029, et s'est engagé à en respecter les statuts et règlements. Pour être admis à la FFBMP, le Club des « Sans-Soucis » a été parrainé par les « Amis de la Nature » de Brugelette et les « Pierreux » de Soignies.

Art 5. L'association est constituée pour une durée illimitée. Elle pourra être dissoute en tout temps par décision d'une Assemblée Générale extraordinaire convoquée à cet effet, et réunissant au moins 50% des membres.

II. LES MEMBRES

Art 6. Le Club est ouvert à toute personne animée d'un esprit d'amitié, d'entraide et amoureux de la nature.

Art 7. Toute personne qui s'inscrit au Club de « Sans-Soucis » s'engage à en respecter les statuts et règlements, le code de la route et les lois de protection de la nature.

Art 8. Les membres peuvent se rendre aux marches de leur choix. Ils s'engagent à marcher sous le nom de « Sans-Soucis » et à en porter les couleurs.

Art 9. L'inscription des membres est annuelle et doit être agréée par le Comité. Le montant de la cotisation est fixé par le Comité et couvre l'année civile.

Art 10. Tout membre portant atteinte au bon renom du Club pourra être exclu par décision du Comité.

III. LE COMITE

Art 11. L'administration du Club est confiée à un Comité qui dispose de son règlement d'ordre intérieur qui fait partie intégrante des Statuts et qui est annexé à ceux-ci. Le Comité a pour mission de veiller au respect des statuts et règlements, et de prendre les décisions qui s'imposent pour la bonne marche du Club. Les décisions sont prises à la majorité simple. En cas d'égalité, un deuxième tour est organisé. S'il y a toujours égalité, le Président prend la décision.

Art 12. Le Comité assure en outre les responsabilités suivantes : Présidence – Secrétariat – Trésorerie – Relations publiques – Assurances – Conception des parcours – Matériel – Vêtements – Périodique et tout autre poste à responsabilité qu'il juge nécessaire de créer pour assurer son bon fonctionnement. Ces responsabilités peuvent être partagées (Vice-Président, Secrétaire adjoint, Trésorier adjoint, etc...). Toutefois, la Présidence, le Secrétariat et la Trésorerie ainsi que les postes adjoints doivent être assurés par six personnes différentes. Le mandat des membres du Comité est gratuit.

Art 12.bis Toutefois, le Comité peut déléguer une partie de ses responsabilités à un ou plusieurs membres du Club, à l'exception des postes de Président, de Secrétaire et de Trésorier ainsi que leurs adjoints. Toutefois, deux membres d'une même famille ne peuvent occuper un poste et le poste adjoint équivalent.

Art 13. Tous les deux ans (années impaires), des élections seront organisées lors de l'Assemblée Générale Statutaire, dans le but de renouveler au maximum une moitié du Comité, qui sera définie par le Comité lui-même. Une Assemblée Générale Extraordinaire peut également être convoquée, à la demande du Comité, lorsque celui-ci estime que le nombre de membres du Comité n'est plus suffisant pour assurer la bonne gestion du Club.

Art 14. Sont admis comme électeurs les membres âgés de 16 ans au moins le jour de l'élection.

Art 15. Pour être éligible, le candidat devra être membre du Club depuis un an au moins, et avoir atteint l'âge de 18 ans le jour de l'élection et avoir manifesté de l'intérêt dans la gestion et/ou l'organisation du Club. Il devra envoyer sa candidature écrite dans les délais prévus dans l'appel aux candidats, lancé par la voie du périodique. Seront élus les candidats qui auront récolté un minimum de 50% des voix.

Après les élections, le Comité se réunira pour la distribution des postes. Pour accéder à un poste tel que président, secrétaire ou trésorier, le candidat aura une présence d'un an minimum au sein du Comité.

Art 16. Le Comité se réunira régulièrement à une fréquence fixée de commun accord, de manière à préparer les activités et à développer de nouvelles idées. Tout membre du Club peut demander que soit inscrit un point particulier à l'ordre du jour. Il doit alors en aviser par écrit un membre du Comité, qui en fera part au Président. Tout membre du Club a également la faculté de participer à une réunion du Comité, à condition d'en faire préalablement la demande. Un maximum de deux membres ordinaires seront acceptés aux réunions de Comité. Ces membres ordinaires n'auront pas le droit au vote pendant les réunions de Comité.

Art 17. Les membres du Comité sont tenus de participer aux réunions de Comité. Trois absences injustifiées entraînent l'exclusion du Comité.

Art 18. Si un membre du Comité a gravement failli à ses devoirs, son exclusion peut être demandée par 5 membres du Comité au moins et doit être approuvée par les 2/3 des membres du Comité. Le membre du Comité exclu dispose d'un droit de réponse dans le périodique et ne pourra se représenter aux élections.

IV. BUDGETS ET RESSOURCES DE L'ASSOCIATION

Art 19. Le Club n'est pas une entreprise commerciale. Les ventes diverses, lors des marches, doivent être faites à prix démocratiques.

Art 20. Toute dépense du Club doit être approuvée lors des réunions de Comité.

Art 21. En cours d'exercice, une part de l'avoir en caisse devra être attribuée aux marcheurs sous des formes diverses : participation dans le paiement des voyages en car, Saint-Nicolas des enfants membres, intervention dans le prix du souper Toutefois, pour éviter les abus, le Comité peut être amené à imposer certaines conditions ou restrictions pour l'octroi de certains de ces avantages. Ces conditions ou restrictions devront être stipulées impérativement dans le premier périodique de l'année et seront appliquées sans exception. Un fonds de roulement pour l'année suivante sera maintenu.

Art 22. Le Club peut recevoir tout don, legs, subside ou contribution volontaire.

Art 23. En cas de dissolution, le reliquat éventuel des avoirs du Club, après apurement des créances et liquidation des avantages réservés aux membres sera versé à un Club sportif similaire ou à une œuvre philanthropique suivant la décision de l'Assemblée Générale Extraordinaire.

Art 23 bis. Les membres composant le Comité gérant la dissolution seront les garants et responsables de l'application de l'article 23.

V. L'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

Art 24. Chaque membre est tenu de participer à l'Assemblée Générale Statutaire qui a lieu chaque année en janvier. La date exacte de cette assemblée est annoncée dans le périodique.

Art 25. Au cours de l'Assemblée Générale Statutaire, il sera fait appel à deux volontaires, pour la vérification des comptes de l'exercice suivant. Ces deux personnes seront membres du Club depuis un an au moins, et seront âgées de 21 ans au moins. Elles ne pourront ni faire partie du Comité, ni être candidates aux élections de l'année en cours. Elles auront pour mission de vérifier les comptes au nom de tous les membres du Club, une fois l'an, dans les jours qui précèdent l'Assemblée Générale Statutaire, et de faire rapport lors de l'Assemblée Générale Statutaire.

VI. LE PERIODIQUE

Art 26. Quatre fois par an, sera édité un périodique, qui sera un lien entre les membres. Il contiendra les informations diverses du Comité, et d'autres articles d'intérêt général ayant toutefois un rapport avec les activités du Club ou servant les intérêts des membres (exemple : petites annonces). Chaque membre du Club pourra envoyer des articles au responsable du périodique.

VII. MODIFICATIONS AUX STATUTS

Art 27. Les présents Statuts peuvent être modifiés tous les deux ans (années paires). Chaque membre a le droit de proposer des modifications aux Statuts. Les propositions de modifications doivent parvenir par écrit au Secrétaire dans les délais annoncés par la voie du périodique et doivent être contresignées par 20 membres au moins. Toute modification aux Statuts doit être approuvée à la majorité simple par l'Assemblée Générale Statutaire, et le cas échéant, entrera en vigueur immédiatement.

VIII. DIVERS

Art 28. Pour ce qui n'est pas prévu dans les présents Statuts, le Comité prendra les décisions qui s'imposent au 2/3 des voix.

Planning des Marches ACHO restantes de 2023

Par Date	
dim 01-10-23	HT061 Police de Mons
dim 22-10-23	HT051 Marcheurs Souvenir Leuze
mar 31-10-23	HT062 Trouvères Ellezelles
sam 09-12-23	HT069 Randonneurs Haut-Escaut
sam 16-12-23	HT075 Mont-Marche Tournai

Par Club	
HT051 Marcheurs Souvenir Leuze	dim 22-10-23
HT061 Police de Mons	dim 01-10-23
HT062 Trouvères Ellezelles	mar 31-10-23
HT069 Randonneurs Haut-Escaut	sam 09-12-23
HT075 Mont-Marche Tournai	sam 16-12-23

Les récompenses commenceront à être distribuées à la marche finale du Challenge 2023, qui aura lieu le 14 janvier 2024 à la salle « La Tonnelle », rue du Trieu 11 à 7861 Wannebecq (Lessines).

Pour la bonne organisation de cette marche, il est demandé à chaque club faisant partie de l'ACHO la participation de bénévoles : 2 la veille pour la préparation de la salle ; et 2 le jour même pour le bar + 1 pour le travail en salle. Merci déjà aux membres des Sans-Soucis qui se proposeront.

Modification de l'Organigramme ACHO

À la suite du décès de Roger Cambier, qui était le président de l'ACHO, les postes clés du comité ont été redistribués lors de la réunion du 19 septembre 2023 :

1. Président : HT061 - Paul-Emile Collette
2. Vice-présidente : HT067 - Françoise Laseux
3. Secrétaire : HT051 - Sabine Fiévet (pas de changement)
4. Trésorier : HT003 - Jean-Marie-Storme (pas de changement)
5. Trésorière-adjointe : HT050 - Nadine Tésin

Admission nouveau club

La candidature du club HT089 – El Bottine qui bique de Dour a été acceptée à l'unanimité.

Bienvenue donc au club HT089 au sein de l'ACHO !

Repas ACHO 2024

Le repas annuel de l'ACHO sera organisé par le Roitelet le samedi 9 mars 2024 à Ladeuze. Les infos détaillées (menu, coût) nous parviendront en temps utile.

Envie d'une randonnée sans avoir à utiliser la voiture ?

Que diriez-vous alors d'une rando « zéro carbone » sur les sentiers GR® ou GR®P (GR de Pays) de Wallonie, entre les arrêts et gares SNCB ?

Les topo-guides « De gare à gare » de l'ASBL « Les Sentiers des Grandes Randonnées » s'adressent à vous.

Ces topo-guides vous proposent 20 randonnées : 4 pour chacune des 5 provinces wallonnes du pays.

Pour la province de Hainaut, le tome 1 décrit les itinéraires suivants :

- Labuissière - Landelies (GR® 12 et 129) 21 km
- Silly - Enghien (GR®P 123) 22,3 km
- Godarville - Piéton (GR®12) 18,8 km
- Blaton - Erbisœul (GR®P 123) 26 km

Le tome 2 décrit les itinéraires suivants :

- Genly - Thulin (GR® 129 et GR® 412) 23,7 km
- Ath - Erbisœul (GR® 121, GR® 129 et GR®P 123) 24,5 km
- Mons - Strépy-Bracquagnies (GR® 129 et GR® 412) 26,5 km
- Rando de 2 jours : Péruwelz - Tournai (GR® 122 et GR®P 123) 46,1 km



https://grsentiers.org/recherche?controller=search&orderby=position&orderway=desc&search_query=gare

La Boutique des Sans-Soucis

Tout à 50 % !!!



« L'habit ne fait pas le moine, mais il fait le Marcheur des Sans-Soucis ».

Bodywarmer	26 €	13 €
Bonnet	6 €	3 €
Coupe-vent Decathlon	30 €	15 €
Coupe-vent B&C	35 €	18 €
Ecusson brodé	5 €	3 €
Polar	32 €	16 €
Polo manches courtes	15 €	8 €
Singlet blanc	5 €	2 €
Singlet bleu ciel bleu	8 €	4 €
Sweat shirt	20 €	10 €

Training ancien modèle	44 €	22 €
T-shirt Homme blanc ou bleu ciel (col rond)	9 €	5 €
T-shirt Homme bleu marine (col rond)	12 €	6 €
T-shirt Dame bleu ciel ou bleu marine (Col en V)	10 €	5 €

Pour rappel : les vêtements ne sont plus vendus qu'au stand prévu lors de nos marches.



Les Estables, Patrimoine et traditions du Mézenc

Le samedi 26 août 2023, 6 h du matin, dans le car de Cédric, 39 « Sans Soucis », une « Padstappers », une « Ropieuse », une « Mont Marche Tournai », deux « Police de Mons » et quatre « non affiliés » commencent leur voyage vers le plateau du Mézenc dans le département de Haute-Loire, arrondissement du Velay, partie sud-est du Massif central, à la limite des monts d'Ardèche, à destination de la commune des Estables et son village VVF.

Les Estables est la plus haute commune du Massif central. Situé à 30 kms du Puy en Velay, le village lové à 1350 mètres d'altitude compte environ 350 habitants, une mairie, quelques restaurants, gîtes, petits commerces, et une petite station de ski.

Le village est entouré de grandes prairies et de trois monts : le Mont Alambre au nord, le mont Mézenc à l'est et le mont Chaulet au sud-est. L'architecture des maisons est typique pour résister aux intempéries comme la neige et le vent, dont le redouté vent du nord encore appelé « la burle ». Les murs en pierre de basalte sont épais, les fenêtres sont protégées par des fenêtres extérieures, les toits sont couverts de lauzes, de chaume, de genêts...

La région vit essentiellement de l'agriculture : grandes étendues de culture mais aussi vastes espaces de prairies, d'alpages où les bovins et les moutons vivent paisiblement du mois de mai au mois d'octobre. Le bœuf Fin Gras est une viande bovine d'appellation d'origine protégée (AOP) et provient de jeunes bœufs ayant passés l'hiver en étables, nourris par le foin issu des prairies diversement fleuries. La myrtille et le fromage « Artiso » font partie des richesses locales, ainsi que liqueurs, gelées et savons parfumés préparés aux Estables. La région vit également du tourisme, il est possible de randonner à pied, en vélo, en VTT ... et de profiter en hiver de la station de ski et des balades en raquettes...



Le village VVF n'est pas de construction récente mais offre tout le nécessaire dont nous avons besoin. A notre arrivée, nous sommes accueillis par le directeur François et son bras droit Abdel. Nous sommes informés des consignes d'occupation des locaux, des différents horaires dont celui du bar... et de la modification du planning d'activités au jour le jour en fonction de la météo. Le verre de bienvenue se fait attendre.

La météo consultée avant notre départ de Belgique prévoyait, au début du séjour, 6° le matin et 10° au mieux de la journée avec risque de pluie ! On n'y croyait pas et c'était pourtant la réalité. Nous avons revêtu les

vêtements les plus chauds de nos valises afin de ne pas être tétanisés. Notre première promenade du village vers le Mont Alambre se passe dans le brouillard et sous la pluie. Les randonnées aux vues panoramiques seront de retour avec l'amélioration du temps.

Nos guides de randonnées, au nombre de trois par journée, étaient eux bien équipés : Norbert avec son bonnet en laine du Mézenc style bonnet péruvien prenait en charge les « modérés », Alex avec sa veste imperméable (de ski ?) se chargeait des chauffards des cimes, et Jeff l'infirmier promenait les contemplatifs. Alex et Jeff n'étant pas toujours disponibles, deux autres guides ont complété le trio : Stan à la chevelure en pétard et Olivier qui a tourné la tête à Paulette.

Notre guide de visite culturelle, Jeanet, anglaise d'origine, parlant parfaitement bien le français, avec un tout petit accent, nous a accompagnés tous les après-midi. Elle nous donnait beaucoup de détails et voulait nous faire partager toutes les richesses des environs. Elle préparait des notes à nous raconter dans le car. Lors des plus longs trajets, sa voix nous berçait, nous tombions dans le sommeil mais elle ne s'arrêtait pas pour autant.



Après une première journée un peu trop complète et détaillée d'informations, elle s'est adaptée à notre groupe et nous avons partagé avec elle d'excellents moments.

Le paysage de la région des Monts d'Ardèche que nous observons, résulte de l'activité volcanique datant de plusieurs millions d'années, lors notamment de la formation des Alpes. Le mouvement du magma, plus ou moins fluide et peu riche en gaz, est remonté en plusieurs paliers pour se fixer rapidement en surface à plusieurs endroits et former les dômes de lave ou aiguilles de lave de forme unique en Europe. Ces étranges dômes volcaniques apaisés forment tantôt des cratères de type « maar » (comme les Narces de Chaudeyrolles (tourbières), le Lac de Saint-Front, le Lac d'Issarlès) ou de type « cumulo-dôme » ou « suc » (comme le Mont Mézenc, le Mont Signon, Mont Gerbier de Jonc). Les Monts semblent jaillir de terre comme des taupinières au milieu de grands espaces.

Le Mont Mézenc, à la silhouette de félin couché, se dresse sur la ligne de partage des eaux, c'est une limite géographique qui divise le territoire en bassins versants : le bassin versant méditerranéen, aux vallées encaissées parcourues par les affluents du Rhône pour se jeter dans la mer Méditerranée ; et le bassin atlantique, formé des hauts plateaux du Velay doucement vallonnés parsemés de dômes et parcouru par la jeune Loire qui continue son chemin vers l'océan Atlantique.

Le Mont Gerbier de Jonc, sommet volcanique, constitué de roches phonolitiques, appartient au massif volcanique du Mézenc et est situé à la limite des bassins de la Loire et du Rhône. Il abrite une des quatre sources de la Loire, plus long fleuve de France (1013 km). La source authentique se situe à Sainte Eulalie et de là la Loire commence sa course vers l'océan. Nous y avons fait une petite pause sur un banc moderne (un Lattoflex) !

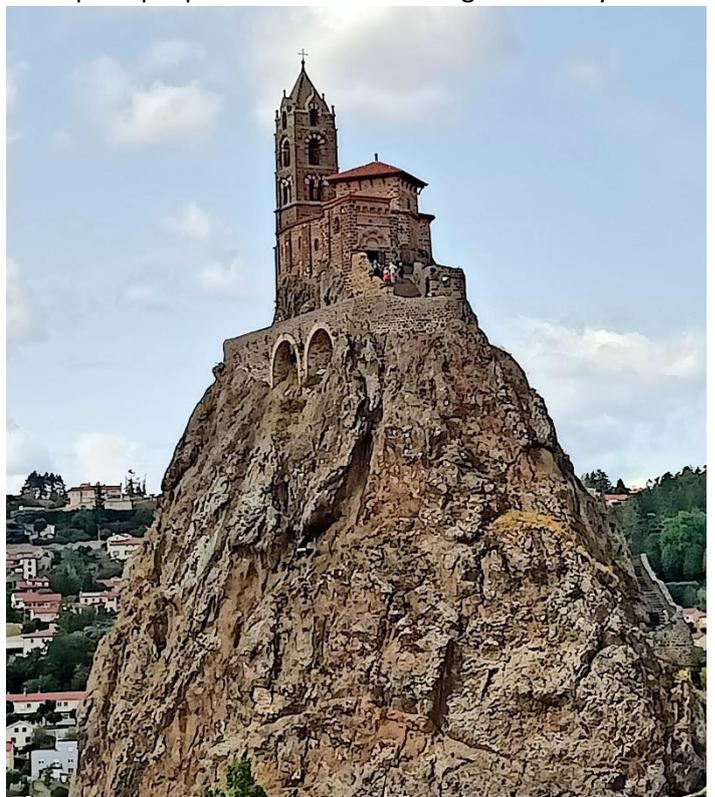


Le mont Signon et sa carrière de lauze : L'ascension du mont avec un dénivelé de 286 mètres a été pénible pour certains de nous pris de vertiges, mais avec courage et entraide, tout le monde est arrivé au sommet et a pu se promener dans ce paysage lunaire, mémoire du travail rude pratiqué par les lauzeron. Les agriculteurs y allaient

l'hiver extraire la lauze par explosion et travail de la roche. La lauze est une pierre plate, lisse et brillante à la cassure. Les érudits l'appellent phonolite : c'est une pierre sonore, une pierre qui chante. La carrière est aujourd'hui à l'arrêt. Aux abords de la carrière reste un vestige de traineau qui servait à redescendre les pierres. Attention, ne confondez pas lauzeron et lauzeur, le lauzeur est celui qui pose les lauzes sur le toit...

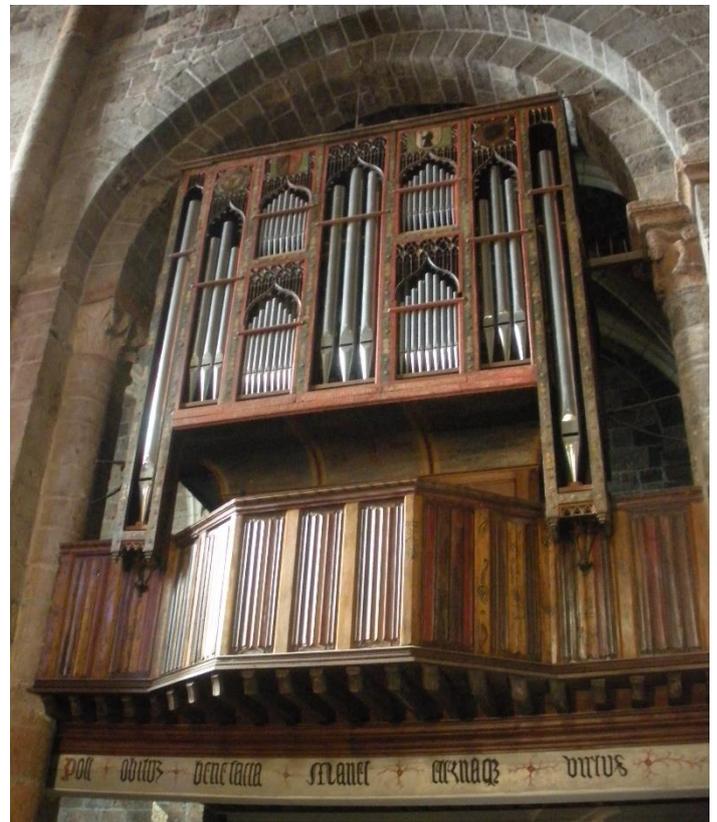
Nos visites avec Janet :

Le Puy en Velay : dans le petit train touristique, conduit par deux dames, nous avons parcouru la ville et reçu des informations historiques et actuelles de la ville et de ses différents monuments, certains situés sur des pics volcaniques comme la Neck d'Aiguilhe surmontée par la Chapelle Saint-Michel, le rocher Corneille sur lequel se dresse la statue de la Vierge, Notre Dame de France dont certains d'entre nous ont découvert les entrailles. La Cathédrale abrite La Vierge Noire, « Notre Dame du Puy ». Elle est un lieu de pèlerinage et un passage du Chemin de



Saint-Jacques de Compostelle. Trois trajets préambulaires permettent d'arriver à pied au Puy en Velay et de là part le quatrième chemin (GR65), la Via Podiensis vers Conques. Au retour Jeanet, ayant mal identifié la sortie de rond-point, a prétexté d'en refaire le tour pour revoir une dernière fois l'ensemble de la ville. Cédric au volant du car de « Belges » et en prenant l'accent bruxellois a joué le jeu en faisant trois fois le tour. Eclat de rires dans le car.

Monastier sur Gazeille où se trouvent le musée de l'École, l'église abbatiale Saint-Théofrède du Monastier ou abbaye de Saint-Chaffre de style roman, qui abrite un des plus vieux orgues au monde, et le viaduc de la Recoumène. Le Monastier est aussi le départ du chemin de Stevenson, Robert Louis Stevenson écrivain écossais du XIXe siècle qui, accompagné de son ânesse Modestine, traversa les Cévennes et se rendit à Saint Jean du Gard. Il aimait Monastier car les montagnards un peu rustres de l'endroit lui rappelaient son Ecosse natale.



Le musée de l'École : Dimanche après-midi, Jeanet nous a emmenés à l'école. C'est une ancienne école, que Jeanet notre guide et son mari René, agriculteur retraité, ont acquis afin d'y créer le musée vivant de l'École. Incroyable ce qu'on y voit ! Tous les souvenirs de nos classes d'enfant, tableau noir, tableaux didactiques accrochés aux murs, matériels scolaires... Nous sommes redevenus écoliers un instant, nous avons joué le jeu avec plaisir de revêtir la blouse, le béret et pour certains les sabots. Assis sur les bancs de bois avec encriers incorporés, l'instituteur René nous a donné la classe : exercice d'écriture à la plume, écrire son nom, la date, une morale et réaliser la dictée sans tricher... Ensuite vient la correction et pour les moins bons le bonnet d'âne. Nous l'avons tous portés. Les garçons d'abord, avec comme punition de chanter la Brabançonne, ensuite les filles avec comme punition de chanter « La P'tite Gayole ». L'instituteur a aussi donné de la voix sur une adaptation mode rap de la fable de La Fontaine, Le Corbeau et le Renard. Est venue ensuite la récitation, debout sur l'estrade, notre institutrice retraitée Huguette était probablement troublée par une classe aussi « jeune » et incroyablement attentive et a dû s'y reprendre afin d'arriver au bout de son exercice. Nous avons appris à calculer avec le boulier, sorte de calculette avec des boules, inutilisée depuis plus de 60 ans. C'était un très beau et bon moment pendant lequel nous avons bien rigolé et sommes sortis de notre classe le cœur joyeux mais triste d'abandonner notre instituteur.

Le viaduc de La Recoumène : Nous avons pu nous y promener et découvrir le paysage. Ancien viaduc ferroviaire construit de 1921 à 1925 (plus rapide que la gare de Mons !), il enjambe la Gazeille (petit affluent de la Loire), entièrement construit en basalte avec environ 70 mètres de haut, 270 mètres de long et 8 arches de 25 mètres (travée maximum). Aujourd'hui, il est connu comme



espace de loisirs : randonnées pédestres, cyclistes ou équestres et aussi site européen de saut à l'élastique. Ce viaduc est un des ouvrages d'art de la Transcévenole, voie de chemin de fer qui avait comme objectif de relier le Puy en Velay à Aubenas en Ardèche. Elle a ses gares, ses tunnels et ses viaducs mais n'a jamais eu ses rails et n'a jamais vu de train ! Initialement déclaré d'utilité publique en 1906, sa construction sera arrêtée près de 30 ans plus tard et la ligne sera déclassée. Il n'y a pas que chez nous qu'il y a des travaux inutiles !

Saint-Pierreville – Escapade au cœur de la laine.

Notre voyage en car jusqu'à Saint-Pierreville, où se situe Ardelaine, a été périlleux. Le car est passé par un chemin étroit accessible aux cars de maximum 12 mètres, c'est la longueur du car de Cédric. De plus, au bout de ce chemin, il faut entrer dans le petit village, où des maisons sans trottoirs se trouvent de part et d'autre et rendent le passage du car très difficile. Les habitants sur leur porte observent ce car de « Belges » mais Cédric a une conduite de très haute précision et ouf, le car passe. Quelques centaines de mètres plus loin, nous arrivons sur le site d'Ardelaine, il s'agit d'une coopérative installée sur le site d'une ancienne filature. Elle valorise la laine en la transformant en produits finis : couettes, oreillers, matelas, vêtements ... vendus en France et en Europe. La toison de plus de 50.000 moutons y est manipulée chaque année. La coopérative abrite aussi le musée de la Laine. Les différentes étapes, du berger et son troupeau jusqu'aux produits prêts à l'emploi, nous sont expliquées. On y découvre les cloches ou sonnettes fixées sur les colliers des moutons, les races de chiens de berger (border collie...), les différents outils de tonte, les appareils à carder, à filer et à tisser. La tonte du mouton ne prend qu'une à deux minutes pour le tondeur expérimenté. Celui-ci à moitié courbé, soutenu et retenu par une sangle ou harnais, saisit le mouton par les pattes et réalise la tonte des pieds vers la tête. Elle reste en une seule pièce, ce qui facilite son tri en fonction de la couleur, du type de toison et de la destination de transformation. La laine est débarrassée de son suint dans des bains, elle sera ensuite lavée et séchée, elle sera cardée pour lisser les fils dans le



même sens afin de pouvoir la filer. Ainsi filée, la laine pourra servir à la réalisation de vêtements et tapisseries. Une animation 3D, son et lumière comme au théâtre, nous raconte toutes ces étapes.

Après tout cela, nous voilà arrivés à notre dernier jour sur place, une petite promenade en hauteur du village a permis à notre groupe, les modérés, de voir au milieu d'une prairie une marmotte, et d'avoir une belle vue du village des Estables. Ensuite direction le site appelé la maison des 3 petits cochons où nous avons partagé un agréable pique-nique buffet froid avec nos guides,



Norbert, Jeff et Stan, et avec l'équipe du VVF. On a poussé la chansonnette et pris quelques photos souvenirs de nos visages souriants et contents de notre semaine...

Ce compte rendu n'est pas exhaustif : la composition, fabrication et le renouvellement des toitures, le travail dans la carrière de lauze, la faune et flore, l'Etang des Barthes, le champ d'éoliennes, le Thier de Borée, les troglodytes, les Béates, le château du Monastier, les soirées et la restauration au village VVF and so on... mais il faut bien s'arrêter !

Nous espérons vous avoir rappelé beaucoup de bons moments et vous avoir permis de vous évader à nouveau quelques instants !

Nous tenons à remercier vivement

- André et Jean-Claude de nous avoir permis de réaliser ce beau voyage,
- Cédric de nous avoir conduits chaque fois à bon port avec patience, plaisir et gentillesse,
- Jacqueline d'avoir initié sur Messenger un groupe « Les Etables »,
- Martine qui, à nouveau, nous a gâtés de galettes maison et d'une « petite goutte » ...

Nous espérons que Christine a retrouvé la pleine santé et ...

Merci à toutes et tous les participants pour la convivialité et l'agréable ambiance.

A bientôt dans nos contrées,

Erick et Laurence.



Superbes photos de Laurence Hallez et Jacqueline Fort.

Notre car du 10 septembre à Dottignies



Le 10 septembre à Blankenberge



Photos : Jean-Marc Maurandi



MODIFICATIONS
FFBMP WSVL



Calendrier des marches (HT – NA – BBW) D'octobre à décembre 2023



Avant de vous rendre à une marche FFBMP, veuillez vérifier, sur le site suivant, si celle-ci n'a pas été annulée et si le point de départ n'a pas été modifié :

<https://www.ffbmp.be/WEBSITE/BEFR/01/Homepage01.php>

(en italique : les modifications de dernière minute)

dim 01-oct	HT 061 ACHO	Les Marcheurs De La Police De Mons Salle Calva Chaussée Roi Baudouin 39, 7030 SAINT-SYMPHORIEN	30-20-12-6	07.00-15.00
<i>dim 01-oct</i>	<i>BBW 031</i>	<i>Road Runners Wavre Salle des Fêtes Hôtel de Ville Place de l'Hôtel de Ville, 1 1300 WAVRE</i>	<i>21-12-6</i>	<i>07.00-15.00</i>
dim 01-oct	NA 031	Les Hull'Ottes - Profondeville Asbl Ecole du Sacré-Cœur Burnot Route de Floreffe 26, 5170 PROFONDEVILLE	21-12-6-4	07.00-15.00
sam 07-oct	NA 029	Les Spitants De Namur Asbl Espace "Hastimoulin" Rue de l'Industrie 145, 5002 SAINT-SERVAIS	20-12-6-4	07.00-15.00
dim 08-oct	HT 025	Les Marcheurs De La Police De Binche Salle du Kursaal Avenue Wanderpepen 30, 7130 BINCHE	30-20-12-6-4	06.30-15.00
sam 14-oct	NA 001	Footing Club Fosses A.S.B.L. Salle Saint Barthelemy Route de Saint-Gérard 46 B, 5070 BAMBOIS (FOSES-LA-VILLE)	25-18 12-7-4	07.00-13.00 07.00-15.00
dim 15-oct	HT 080	Audax Tournai Marche Salle L'Vint D'bisse Rue Carlos Callaix, 7521 CHERCQ	20-12-6	08.00-15.00
sam 21-oct	HT 009	Les Traine-Savates Montignies S/Sambre Cercle Saint Charles Rue de l'Eglise 72, 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE	42 21 14-7-4	07.00-09.00 07.00-12.00 07.00-15.00
dim 22-oct	BBW 046	Section Marche S.T.I.B. Musée du Tram Avenue de Tervuren 364 B, 1150 WOLUWE-SAINT-PIERRE	30-21-15-10-5	08.00-15.00
dim 22-oct	HT 051 ACHO	Les Marcheurs Du Souvenir De Leuze Orangerie Château de Beloeil Rue du Major 7970 BELOEIL	21-14-7-4	07.00-15.00
sam 28-oct	HT 011	Les Marcheurs Du XII De Marcinelle S.R.P.A. Charleroi Rue Jules Rhul 211, 6032 MONT-SUR-MARCHIENNE	16 11 6-3	07.00-13.00 07.00-14.00 07.00-15.00

sam 28-oct	HT 018	Marcheurs Du Val De Verne De Péruwelz Salle Kamara Rue Grande 59, 7320 BERNISSART	50 42-30-21-14-7-4	06.30-09.00 06.30-15.00
dim 29-oct	HT 089	El Bottine Qui Bique De Dour Maison du Peuple Place du Jeu de Balle, 7370 WIHÉRIES	20-12-6-4	07.00-15.00
mar 31-oct	HT 062 ACHO	Les Trouvères Club De Marche Salle « Chez Nous » Rue d'Audenarde, 36 7890 ELLEZELLES	18-11-7-4	12.00-21.00
mer 01-nov	BBW 045	Les Amis De L'Argentine Salle du Mahiermont Rue Jean-Baptiste Stouffs 12, 1332 GENVAL	16-11-5	08.00-15.00
sam 04-nov	HT 085	Les Pestèleûs Salle Café des Sports Place Max Buset, 62 7141 MONT-SAINTE-ALDEGONDE	20-12-6-4	07.00-15.00
sam 04-nov	NA 036	Les Spirous De Jemeppe-Sur-Sambre Ecole Fédération Wallonie Bruxelles Rue Haute 60, 5190 SPY	50 30-21 14-7-4	06.00-09.00 06.00-12.00 06.00-16.00
dim 05-nov	HT 074	Liberchies Sports Et Loisirs Ecole du Centre Rue Célestin Freinet 1, 6230 PONT-A-CELLES	24-18-12-6-3	07.00-15.00
sam 11-nov	HT 004	Les Amis De La Nature Ath Asbl Salle Communale Route de Lessines 7800 LANQUESAINT	21-12-6	07.00-15.00
dim 12-nov	NA 009	Wallonia - Namur A.S.B.L. Club De Marche Salle Le Bienvenu Chemin des Archiducs 32, 5100 WEPION	30-22-14-7-4	06.00-15.00
sam 18-nov	HT 090	Les Pénates Su'L Route Salle du Foyer Rue Emmanuel Jacquet, 40 6044 Roux	21-11-6	07.00-15.00
sam 18-nov	NA 044	Les Fougans Ancienne Gare Chaussée de Dinant, 3 5530 Spontin	20-12-8-4	08.00-15.00
dim 19-nov	NA 018	Les Marcheurs De L'Amitié Landenne Asbl Salle "Les Falijes" Rue Sous-Meuse 16, 5300 NAMECHE	21-14-8-4	07.00-15.00
sam 25-nov	HT 006	Club Pédestre Ecuireuil De Châtelet Parc Communal Rue des Campagnes - R3 (sortie 9), 6200 CHATELET	20 13-7-4	07.00-12.00 07.00-14.00
sam 09-déc	HT 069 ACHO	Les Randonneurs Du Haut-Escaut Salle Paroissiale Rue du Centre 56, 7640 PERONNES-LEZ-ANTOING	20-15-10-5	08.00-15.00

sam 09-déc	BBW 048	La Bruegelienne Athénée Fernand Blum Avenue Ernest Renan 12, 1030 BRUXELLES	16-12	12.00-17.00
dim 10-déc	NA 006	Club Des Marcheurs De Floreffe Abbaye de Floreffe - Salle Vitree Rue du Séminaire 7, 5150 FLOREFFE	25-20 15-12 11-8-5	07.00-13.00 07.00-14.00 07.00-15.00
sam 16-déc	HT 010	Les Marcheurs Ransartois Salle des Fêtes Rue Roi Chevalier, 6220 WANGENIES	21 12 6-4	07.00-13.00 07.00-14.00 07.00-15.00
sam 16-déc	HT 075 ACHO	Mont-Marche Tournai Ecole du Château Avenue Leray 33, 7500 TOURNAI	20 12-7	12.00-16.00 16.00-21.00
sam 16-déc	NA 064	Les Mollets Bucoliques - Eghezée Salle Saint Remy Rue de l'Eglise 11, 5310 HANRET	18 12-6	07.00-13.00 07.00-14.00
dim 17-déc	HT 089	El Bottine Qui Bique De Dour Maison du Peuple Place Vandervelde, 7370 DOUR	15-8-4	12.00-17.00
dim 17-déc	NA 015	Les Spartiates De Gembloux Asbl Espace Orneau Chaussée de Namur 32, 5030 GEMBOUX	21 12 7-4	07.00-12.00 07.00-14.00 07.00-15.00
sam 23-déc	NA 052	Les Djâles D'Anhée Asbl Abbaye de Maredsous Rue de Maredsous 11, 5537 DENEÉ	25-20-13-6-4	07.00-15.00
jeu 28-déc	NA 060	Le Joyeux Marcheur De Flawinne Centre Sportif Rue Camille Charlier 8, 5020 FLAWINNE	21-12-6-4	07.00-15.00



Rare image d'une maman Clé à molette nourrissant ses petits.

A l'école

La maîtresse donne un cours de psychologie. Elle dit :

- **Que celui qui se sent bête, se lève !**
- Personne ne se lève, sauf Toto. La maîtresse lui demande alors :**
- **Tu te sens bête, Toto ?**
- **Non Madame. C'est juste parce que vous me faites de la peine, toute seule debout !**

Les Randonneurs Transfrontaliers du Mercredi Matin

Départ à 9h30

Octobre

04-10-23	Fayt-Le-Franc B7387	Place - Rue Mayeur Carlo
11-10-23	Angre B7387	Place Eglise - London Scottisch
18-10-23	Roisin B7387	Place - Rue de la Place
25-10-23	Blaugies B7370	Place Eglise - Rue de la Frontière



Novembre

01-11-23	Aulnois B7040	Place du Château d'Eau - Rue Malplaquet
08-11-23	Herbignies F59530	Place de la Mairie - Rue Berlandois
15-11-23	Sars La Bruyère B7080	Place Eglise - Rue des Ecoles
22-11-23	St Symphorien B7030	Place Eglise - Rue Maigret de Priches
29-11-23	St Waast La Vallée F59570	Place Eglise - Rue de la Passerelle

Décembre

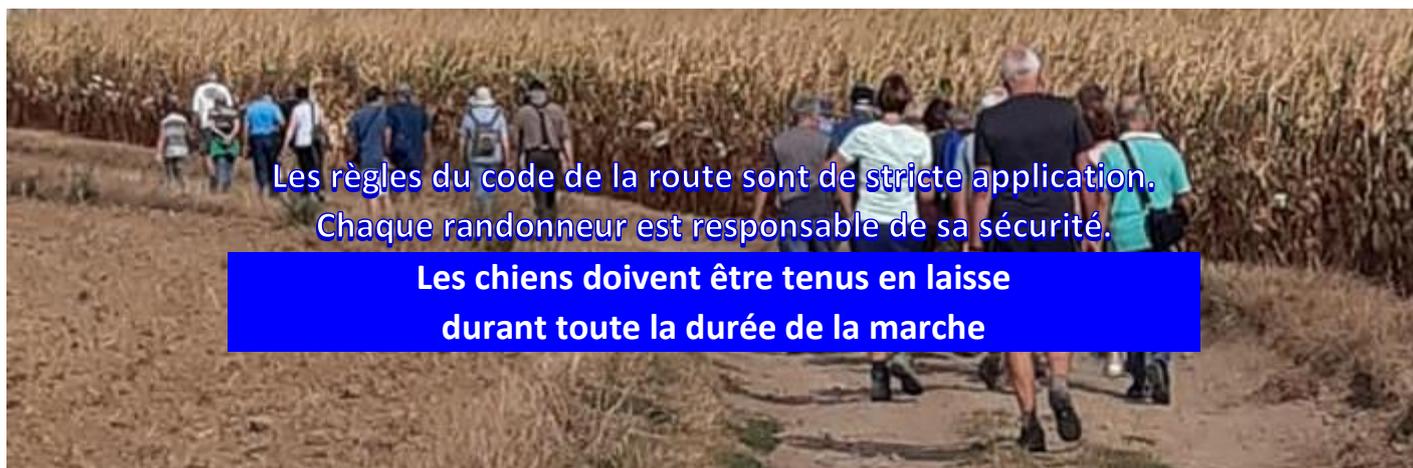
06-12-23	Hyon B7022	Place Eglise - Rue Beaufays
13-12-23	Baudour B73321	Parc Communal - Rue du Parc
20-12-23	Sebourg F59990	Salle Polyvalente - Rue du Moulin
27-12-23	Baisieux B7380	Place - Rue des Marronniers

L'inscription aux marches vaut certificat médical d'aptitude.

Contacts : Paul 065.846 587 - GSM 0476 258 361 – Mail : paul@rootshell.be

Notre site Internet : <https://transfrontaliers.wordpress.com>

Participation aux frais : 0,50 € par personne



Les règles du code de la route sont de stricte application.
Chaque randonneur est responsable de sa sécurité.

**Les chiens doivent être tenus en laisse
durant toute la durée de la marche**



Calendrier des marches WSVL D'octobre à décembre 2023

Notre ami Rik nous conseille quelques marches programmées dans les Flandres.

Cette liste est susceptible d'être modifiée en fonction de la situation sanitaire.

Avant de vous rendre à une marche WandelSport Vlaanderen, il est conseillé de vérifier via le lien ci-dessous si la marche n'est pas modifiée ou annulée :

<https://www.walkinginbelgium.be/>

N'oubliez pas votre carte de membre lorsque vous marchez dans les Flandres, car celle-ci vous donne droit à une réduction sur le prix de l'inscription : 1,50 € au lieu de 3,00 €.

Dimanche 01/10	5345	De Waterhoekstappers Heestert OC Otegem Scheldestraat 14 8553 Otegem	4-7-14-21-30	07.30-15.00
Dimanche 08/10	3233	Hanske de Krijger Oudenaarde Parochiezaal De Spil Lorettestraat 186 9600 Ronse (Renaix)	5-10-15-20-25	07.30-15.00
Mercredi 11/10	4114	De Marktrotters Herne Buurthuis De Pallieter Smid Lambrechtstraat 100 9406 Outer	4-6-10-15-18-22	07.00-15.00
Dimanche 15/10	4028	Wandelclub St-Pieters-Leeuw Ontmoetingscentrum Zonnig Leven Jan Vanderstraetenstraat 1600 St-Pieters-Leeuw	5-10-15-20-25	07.15-15.00
Mercredi 18/10	3163	WSV Egmont Zottegem OC Velzeke Provinciebaan 275 9620 Velzeke	7-10-14-18-21	07.00-15.00
Dimanche 22/10	3105	Scheldestappers Zingem De Zwaluw Decoenestraat 12 9630 Zwalm	6-10-15-21-30-36	07.00-15.00
Dimanche 22/10	5012	WSK Marke Guldensporencollege Engineering Stasegemsesteenweg 40 8530 Harelbeke	6-12-18-24	08.00-15.00
Dimanche 22/10	4358	De Heidetochten Kester-Gooik TI Don Bosco Halle Lenniksesteenweg 2 1500 Halle	5-10-15-20-26-30-42	07.00-15.00
Jeudi 26/10	5361	De Textieltrekkers Vichte De Kleine Kluis Gijsselbrechtegemstraat 42 8570 Gijsselbrechtegem	4-6-12-18-24	07.00-15.00
Samedi 28/10	3135	Padstappers Geraardsbergen Gemeentel. Basisschool Denderwindeke Edingsesteenweg 344 9400 Denderwindeke	7-10-14-18-22	07.30-15.00
Mardi 31/10	3163	WSV Egmont Zottegem Feestzaal Bevegemse Vijvers Bevegemsevijvers 1 9620 Zottegem	7-10-14-21	14.00-21.00

Dimanche 05/11	4033	Singelwandelaars Strombeek-Bever Feestzaal Den Douwe Antwerpselaan 1853 Strombeek-Bever (Grimbergen)	5-10-15-18-22-30	07.30-15.00
Dimanche 05/11	3196	WSV Land van Rhode Zaal De Kring Gootje 61 9860 Balegem	6-10-14-18-21	08.00-15.00
Mercredi 08/11	3034	Omloop Kluisbergen GOC Kwaremont Kwaremontplein 23 9690 Kwaremont	7-14-21-28	08.00-15.00
Samedi 11/11	5061	Wervikse Wandelsportvereniging OC Gilwe Wervikstraat 37 8940 Geluwe (Wervik)	6-12	09.00-15.00
Samedi 11/11	3233	Hanske de Krijger Oudenaarde Evementenhall De Qubus Lindestraat 45 9700 Oudenaarde	5-12-15-18-22	07.30-15.00
Mercredi 15/11	3163	WSV Egmont Zottegem OC Oombergen Oombergenstraat 39 9620 Oombergen	7-10-14-18-21	07.00-16.00
Samedi 18/11	5061	Wervikse Wandelsportvereniging De Knippelaar Hoogland 19 8940 Wervik	4-6-12-18-24	07.30-15.00
Dimanche 26/11	4025	Ijsetrappers VZW RBS Het Groene Dal Willem Matstraat 4 1560 Hoeilaart	4-6-12-18-24-30	07.30-15.00
Dimanche 26/11	4096	't Fluitekruid Wolvertem Gemeentelijke Fusieschool Hoogstraat 40 1861 Wolvertem	6-12-18-22	08.00-15.00
Dimanche 26/11	3135	Padstappers Geraardsbergen Provinciaal Domein De Gavers Zaal De Doos Onkerzelestraat 280 9500 Onkerzele (Geraardsbergen)	7-10-12-16-22-26-32	07.30-15.00
Samedi 02/12	3196	WSV Land van Rhode Amb8 Lange Ambachtstraat 42 9860 Oosterzele	6-10-14-18-21	08.00-15.00
Samedi 09/12	3103	Florastappers Gent OdiseeTechnologiecampus Gent Gebr. de Smetstraat 1 9000 Gent	6-9-12	14.30-20.30
Dimanche 10/12	3105	De Scheldestappers Feestzaal De Korenbloem Kerkplein 12 9750 Zingem	6-10-15-21-30	07.00-15.00
Mercredi 13/12	3135	Padstappers Geraardsbergen De Spiraal Zakkaai 29 9500 Geraardsbergen	5-7-8-12-14-16-20	08.00-15.00

Samedi 16/12	4005	WSP Heverlee-Leuven Koninklijk Atheneum Redingenstraat 90 3000 Leuven	4-6-7-8-13-14-20	13.00-18.00
		2 ^{ème} départ en face de la gare de Leuven Café Sport Martelarenplein 13 3000 Leuven		10.30-17.00
Samedi 16/12	3196	WSV Land van Rhode De Kluize Sportstraat 3 9860 Scheldewindeke	6-10-14-18-21	08.00-15.00
Dimanche 17/12	4254	Parel van het Pajottenland OC Willem Tell Hernestraat 5 1570 Tollembeek	4-6-8-12-18	07.30-15.00
Mercredi 20/12	3163	WSV Egmont Zottegem OC Leeuwergem Gentsesteenweg 307 9620 Leeuwergem	7-10-14-18-21	07.00-16.00
Mardi 26/12	3233	Hanske de Krijger Oudenaarde Sint-Bernardustehnicum Hoogstraat 20 9700 Oudenaarde	5-10-14-18	08.00-16.00
Jeudi 28/12	5012	WSK Marke Howest The Penta St-Martens-Latemlaan 18 8500 Kortrijk (Courtrai)	7-13	12.00-20.00
Samedi 30/12	3163	WSV Egmont Zottegem Feestzaal Bevegemse Vijvers Bevegemsevijvers 1 9620 Zottegem	6-12-18-24-32	07.00-15.00



Quelques marches ADEPS sélectionnées pour leur proximité



Date	Localité	Groupement	Lieu de rendez-vous
08-10-23	STAMBRUGES	Musée Noël Carlier	Hall sportif de Stamburges Rue Bernard Hecquet 22
08-10-23	QUÉVY-LE-PETIT	Salle paroissiale de Quévy-le-Petit	Salle paroissiale (à côté de l'église) Rue de Frameries
15-10-23	HAUTRAGE	Institut St-François d'Assise	Maison villageoise Place d'Hautrage
29-10-23	ELLIGNIES-SAINTE-ANNE	Basket club Soleil levant	Centre La Pommeraie Rue Neuve 15
01-11-23	SAINT-SYMPHORIEN	Société de Gilles L'Espérance	Salle du café Les Tilleuls Place de Saint-Symphorien 4
11-11-23	MONS	Lions club de Mons Réunion	Cité de l'Enfance Chaussée de Beaumont 21
12-11-23	HAVRÉ	École L'Orée du Bois	Impasse de la Chapelle 40
19-11-23	FRAMERIES	FPS Mons Borinage Asbl Cellule Promotion Santé	Avenue des Nouvelles Technologies 24
19-11-23	BASÈCLES	Les Amis de la Nature asbl	Rue des Déportés 21
03-12-23	MONS	Boots Entraïn	CHP Chêne aux Haies Chemin du Chêne aux Haies 24

Veuillez vérifier si c'est toujours d'actualité, sur le site suivant : <http://www.sport-adeps.be/index.php?id=5945>

Samedi 16 décembre 2023 : Voyage à Soumagne



La commune de **Soumagne** se trouve dans le Pays de Herve à une quinzaine de km de Liège. Le village de Soumagne-Bas est maintenant appelé Soumagne-Vallée, et est traversé par la Magne, principal ruisseau de la commune.

La ligne **TGV Bruxelles-Liège-Cologne** traverse l'entité en empruntant **le plus long tunnel ferroviaire de Belgique** (6.505 m). L'entrée Ouest se situe à Vaux-sous-Chèvremont, dans l'entité de Chaudfontaine, à une altitude de 90 m. L'entrée Est se situe à Ayeneux, dans l'entité de Soumagne, à une altitude de 210 m, à proximité de l'ancien charbonnage du Bas-Bois. Le tunnel passe sous les communes de Chaudfontaine, Fléron, Olne et Soumagne.

Les Marcheurs de la Magne nous proposent des circuits de 4, 7, 13 et 20 kms, qui traversent tous le superbe Domaine Provincial de Wégimont.

Après-midi, le car nous emmènera au **Marché de Noël de Monschau**¹, l'un des plus beaux et des plus typiques de l'Allemagne. Au cœur de la vieille ville historique, le décor romantique des maisons à colombages, les concerts de l'Avent organisés par les associations musicales, les chorales festives des Turmbläser sur la place du marché, contribuent à l'ambiance légendaire de Noël. L'exposition de crèches dans le marché couvert et le calendrier de l'Avent illuminé de la maison Troistorff sont à ne pas manquer.



Inscriptions :

Jean-Claude (0476 32 42 78 ou 065 65 53 57) ou Paul (0477 86 95 19) ou ht029@ffbmp.be

Frais de participation :

Moins de 12 ans	10 €
A partir de 12 ans	30 €
Bénévoles à une de nos marches de 2022 ou de 2023	25 €

Ce prix comprend l'inscription à la marche, le pourboire du chauffeur et le coût (5 € aller-retour) de la navette obligatoire reliant le parking des bus au centre-ville.

Paiement via compte bancaire : BE32 7955 7912 0402 des Sans-Soucis

Heure	Lieu
07h00	Ghlin, Place Triangulaire
07h05	Ghlin, Rue de Mons 120 b (Borgno)
07h10	Mons, Lido
07h15	Nimy, Rue des Viaducs (Brantano)
09h15	Salle « Domaine du Bas-Bois » Rue Célestin Demblon 125A 4630 Soumagne

13h00	Départ pour Monschau-Imgenbroich
14h00	Arrivée au parking des bus : Am Handwerkerzentrum 1 D 52156 Monschau-Imgenbroich
	Navette jusqu'au marché de Noël toutes les 20 minutes. Durée du trajet : 10 minutes. Temps libre jusque 17h30.

Heure	Lieu
17h30	Navette Retour vers le parking des bus.
18h00	Départ du car pour le retour vers Ghlin.
20h30	Nimy, Rue des Viaducs 350 (Arpaca)
20h40	Mons, Athénée Royal Marguerite Bervoets
20h50	Ghlin, Rue de Mons 120 b (Borgno)
21h00	Ghlin, Place Triangulaire à Ghlin

Veillez préciser à quel arrêt vous montez.

Si vous êtes membre d'un club autre que les Sans-Soucis, n'oubliez pas de nous communiquer votre numéro d'affiliation FFBMP pour l'assurance, ainsi que votre numéro de GSM.

¹ En français : Montjoie.

Pauvre langue française !

Dans les journaux et magazines, on trouve de plus en plus d'anglicismes, ce qui m'énerve très fort. Faisons l'effort de conserver notre belle langue française qui s'en va. Parlons français ! Pour illustrer et parodier ce propos, voici un texte très explicite d'un auteur inconnu... !

Trouver un bon job, ce n'est pas facile, maintenant que les managers sont souvent en meeting et on passe son temps en brainstormings ou en débriefing des reportings du mois précédent.

Heureusement que maintenant les computers ne sont plus bruyants car, avec nos bureaux en open-space, c'est pas facile. On n'a même pas de smoking place. Le midi on se fait avec les collègues un burger avec des chips grâce au food truck installé en face. Si on n'a pas trop faim, on demande un doggy bag.

Mon boulot consiste à animer une hotline pour des traders qui suivent le market trade et consultent leurs followers.

Avant de quitter le Bureau, je prends toujours mon smartphone pour passer un call à ma femme. Elle doit être encore en train de faire du shopping et profiter des discounts ou du black friday. Il y a des shopping centers près de chez nous et des garden centers. Ou alors elle est partie dans une salle de fitness car, avec ce temps, c'est mieux indoor. Elle fait du home training avec sa coach perso. Le week-end, c'est cool... On fait du jogging ou un trail si on est en forme. Après, j'aime bien rester en sportswear et faire un brunch le midi. L'après-midi, on se met dans le salon très cosy pour notre moment de cocooning.

On écoute souvent notre musique en play list et nos émissions préférées en replay et la radio en podcast. Certaines, malgré tout, on les regarde en prime-time. On se fait parfois une vidéo en streaming ou en VOD on demand.

Les concerts, on les préfère en live ou unplugged. C'est rare que j'achète encore des singles de mes chanteurs préférés.

Pour les grandes occasions cocktails, garden party ou sorties en night-club, on aime être bien habillé fashion mais tendance vintage tout en restant in.

Ma voiture est toujours en leasing, jamais en cash.

J'espère que mes enfants pourront un jour faire un master dans une business school.

Allez, merci de m'avoir suivi dans ces élucubrations. Bye.

A la lecture de ce texte, me revient à l'esprit la question que Jean Ferrat posait dans une de ses magnifiques chansons « Faut-il pleurer, faut-il en rire... ? »

Jean-Claude

Un grand professeur de la Faculté de Médecine va mourir. Il est entouré de ses meilleurs élèves :
– « Au moment de mourir, j'éprouve la satisfaction de laisser derrière moi trois grands médecins... »

Le silence se prolonge, les élèves s'observent, puis l'un d'eux ose demander lesquels.

Dans un dernier souffle, le professeur murmure : « **l'eau pure, la diète et la marche à pied.** »

Note de la Rédaction : à noter que l'eau pure est l'ingrédient de base des bières trappistes fabriquées dans nos six abbayes.... Ouf !!!

La recette de bonheur...

Dans la vie, 2 choses sont vraiment importantes : un bon lit et une bonne paire de chaussures. Quand on n'est pas dans l'un, on est dans l'autre.

Bon voyage en Wallonie

- Je lis une **Bande** de **Ciney**. Mais sans mes lunettes, je **Limal**.
- Tu **Dinant** ville aujourd'hui ?
- Non, je **Sautin** repas. Quand **Gedinne** sous cette chaleur, je digère mal : ça commence par des **Petit-Roeulx** et ça se termine par des **Pessoux** ma robe.
- Ah, c'est ça **l'Eau d'Heure** que **Jumet** hier.
- Evite le **Bouillon**. **Mellery** ça constipe. Tu vois Michel ce soir ?
- **Huy**, j'espère qu'il sera moins **Ronquières**.
- **Doische** comprendre que tu ne résistes pas **Aubel** organe ?
- **Dison** que tous les **Bousval**, mais il casse la **Baraque-Michel** !
- Ça a duré des **Plombières**.
Pourtant, je l'ai prévenu :
« Pour **Daussoulx** , je t'emmène dans mon nid d'**Houyet** mais pas plus d'une heure, sinon **Oupeye** un supplément ».
Mais il sait comment **Marche-les-Dames**. Il m'a chatouillé le **Saint-Géry**. **Emines** de rien, quand il **Mormont Lobbes** d'**Oreye**, j'en reste **Bouge Beez**.
Le **Gosselies** dans mes pensées. J'ai fini par craquer :
« Si **Tubize** ma petite **Bioul** entre mes **Jambes**, je te fais crédit. » Alors, il se glisse **Soumoy** et je m'affale de tout mon **Poix-sur-Lomme**. **Hamois** ! C'est **Trooz** ! Je chante la **Messancy** !
- Moi, **Jemelle** pas boulot et sentiment. Je me fais payer **Alleur**. C'est pas mon type d'homme, pas assez **Libramont** goût. D'ailleurs, il faut que je **Daverdisse** : je ne suis pas une **Porcheresse** ce genre de romantique, ma **Châtelet** effraye.
- **Mettet** allures de **Brunehaut Loncin** attirent les violents.
- Si quelqu'un me donne une **Pesche** , je lui en **Rendeux** ! J'aime pas **Leignon**.
- Moi non plus : si un homme m'a **Cognelée**, je le **Recogne**.
- Je sais pas comment il te **Baisy-Thy** mais t'as vu **Tamines** ?
- **Assesse** de te moquer. J'ai pompé trop de **Membre-sur-Semois**. Il faut que je **Marcq** une pause pour **Yvoir** clair. A 14 ans, mes **Saint-Servais** déjà.
Les vieux sont en rut comme **Lasne** au **Pâturages** ! Autre chose que notre Albert **Theux** avec son **Marchin Trembleur**.
- Arrête ton **Charleroi Bande Tellin Champion** !
Depuis les attaques flamandes, sa devise est « **Fourons** wallon ! ». Il invite à la **Courcelles** qui **Lesve** la **Jambes** et ont le **Saint-Vith Hannut**. Paola lui fait le **Beloil Anvaing** !
- Il paraît que c'est un **Thon-Sanson** maquillage. Son **Mariembourg** d'autres mais il se confesse comme son **Fraire** au **Tempoux** à **Léglise** avant la **Grandmetz**.

A voir aussi sur YouTube : <https://youtu.be/6FhB-J2U8RM>

La plainte du légume

Quand t'as plus un **radis**, plus de beurre à mettre dans les **épinards**, ni de **piment** dans ta vie, tu te dis que les **carottes** sont cuites, que c'est la fin des **haricots**. Tu te prends le **chou** pour un rien. T'as du sang de **navet** et la tête comme une **citrouille**. Tu ne te mêles plus de tes **oignons**. Bref, t'en as gros sur la **patate**. T'es juste bon à bouffer les **pissenlits** par les racines.

Je ne te raconte pas de **salades** ! J'ai beau avoir un **petit pois** dans le ciboulot et un cœur d'**artichaut**, je ne suis pas né de la dernière pluie. Alors, plutôt que de faire le **poireau** comme un **cornichon**, je préfère appuyer sur le **champignon**.

Quoi ? J'fais pas l'poids ? **Chiche** !

É biau d'joû à Coxide

D'pwîs qu' nous stons in ménâge, nous n'avons nié souvint sté in vacances. On n'a d'amins sté pus long que Roiségn, au « Cayau qui bique ».

É djoû on a asprouvé d' daller à Dinant in n'automobile avé m' biau fré Arthur. On a sté bloqués d'sus l'plache de Beaumont. On a attrapé ène guêze de permission à l' bleusse trapisse. A chèt eûre au nuite, on d'mandot seûl'mint l'addition. I n'estot pus question d' busiér à Dinant !

Bref, pou in r'venî a nous vacances, come on a toudis sté bié t'nus pas les biètes : el tché, les cats, les pouyes èyé les coulons, sans roublîer m' bèle-mé. I n'estot nié question d' daller passer quêze djoûs à n' sadju. Pou prinde ène bone coupe d'êr de la mer, d'ai proposé, démince dernier à Filomène d' daller de qu'a la côte, à Coxide. Il paraitrot qu'il a éé trégn qui va d' Mon de qu'a l'gâre côtière quasimint sins arêtes.

A chonq eûre au matègne nous stons d'jà l'vés. Come on avot pris nou bégn el veille i n'avot pus qu'a nous rafraichî come des saudarts au lavabo. A six eûre éd mî, on attindot l'tram pou Mon à l' faïenc'rie. E n'eûre pus tard nous stone à l' gâre ! Arrivés d'sus l'quai, il avot é mîyon d'jins ! Éposîpe de monter in l'trégn ! El Chef de gare n'arrivot nié à iète maîte de l'situation. El convoi est dallé sans nous, nous d'vones attinde el cieugn d'après.

Tout d'même, à wit eûre céquante-set, on a oyu plache in é wagon. C'éé seûrmint eugne de twâsième classe. On arot dit des banquettes in bos ! Au d'bout d'é n'eûre ed n'avot pus d' dos.

Cause d'é passage à niviau bloqué, nou trégn l'a sté étoute au mitant d'el campagne du costé d' Mous'cron . Nous stons là d'morés casimint é n'eûre. D'avot pus fègne èyé swa qu'é strineu. Tout d'même nous stons arrivés à l'gâre de Coxide sus l'côp d'é n'eûre de l'après dèner. Ed viot tout bleuse ! D'arot sté capâpe d'mingé ène grillade dessus l' tiète d'é pouyeux !

El navette nous attindot pou nous am'ner au rond pwégn des drapiôs. Arrivés là, l'a qui couminche a drachér come vaque qui piche ! Nous stons perchés d'el tiète aus pièds ! Au prumier boutike nous avons akaté é paraplu ... faute de parasol. Bref, tout pour l'eûre, i foullot trouver ène sadju pou nous mingé. On nous avot r'coumandé ène pansion qu'ée t'nue pas des borégnes, « Au Zwâve » a çou qui paraitrot qu'on minjot des bones moules friques. Chon-cints mètes pus long, el fameux restaurant nous attindot. Nié n' cronte plache pou mi èyé m' fème ! I f'sot bondé come a l'friture boraine é démince de ducasse ! On d'vot attinde el deuzième service à deux eûre éd mî. Que soit, nous avons sté prinde é verre in attidant « au Relay », el cabaret d'in face. D'é pris ène Rodenbaque èyé fème é tango. Pé d'in haut ! On d'a sté pou set euros céquante èyé même nié ène cronte cacawète à chuché !

C'esse t'à l'eûre que nous s'présintons au restaurant, el tâpe nous attindot èyé el carte étoute. Jésus, Marie, Joseph ! Quand d'é vu les prix des castroles de moules, d'é pinsé c'é pou chon kilos ! Vah wite ! D'avot trop fègne, au diâpe les varices ! Nous s'avons coumandé deux castroles de « marinière » pour limiter les dépinses. Quand d'é vu l' fameuse castrole arrivér, c'é la mitant d'é pot d' nuite, de pus, d'é bié pinsé qu'les moules arrêtent pu djouer à gote dedins, elles avêtent d'el plache intre les ougons èyé l' branque de perségn.

Nous stons sorti d'là à quatre eûre èyé nous n'avonte nié co vu la mer ! In r'montant in direction d' l'orlôje, bié a l'abri pasdous nous paraplu, nous stons arrivé au feu rouge de chez « Verdonque ». V'la ti nié qu'em fème em saque pas m' bèche pou rintrér in l' boutique.

– « Av'nez, on va akater des babéluttés pou les zinfants èyé pou m'man ».

Ed li respond : « Si c'est pou vou man, perdez-in longue assez, pindant qu'elle le chuch'ra, es mauvaise lanque n'dira nié pou berdeller d'sus m'dos ! ». Elle m'a loumé d'sot ! Avé l'queue qu'il avot la, on est widié au quart de chonq eûre, èyé nous n'avonte nié co vu la mer !

Tout d'mînme, nous v'la pasdous l'orlôje chonq eûre sounant ! Qu'é drache ! On a sté pau fèle pour rintré in « le Royal » in attendant qu'el nuée passisse. El délûche ! Sus é ton d' miel la Filomène qui met in s'tiète de mingér ène ôfe de Brusel à l'crème fraîche avé des sclats d' fraises d'sus l'deseûr ! Abé s' café èyé em Paix Dieu, de n'ai nié oyu assé d'em billet d' vè zeuros !!!

L'nuée passée, nous sté d'sus l'dîque au f'sant des insgambrées au d'seûr des flaques. Eyé, là, pad'avant nous « La Mer »... à twâ cints mètes, c'é marée basse ! Mais il èt tan d'in raller pou attrapér l' trégn de dix-neuf eûre quêze. Nous djournée s'a bié rante passé. C'est fourbus, perchés èyé ruinés qu'nous stons r'venus à l' mêzon. Mais du mwégne , heureux, car nous avontes vu, in fègn, LA MER !

Eric Chamelot - Borégn pasque vous l'valez bié !

El twâ d'awout 2023



Et un de plus !
Bon anniversaire !

OCTOBRE	
Frédéric Colombo	2
Stéphanie Dechèvres	2
Lisa Pisano	2
Eveline Surmont	2
Annie Caudron	3
Jacqueline Desoignies	13
Jean-Claude Lermusieaux	13
Paul Campion	14
Jocelyne Appeltants	20
Henri Guillaume	24
Brigitte Sonntag	26
Nadia Di Ciriaco	27
Michèle De Braekeleer	28
Silvestro Santoro	28
Alexandro Venuti	28
Jean-Pierre Meneghini	29
Daniel Stuyck	30

NOVEMBRE	
Mylena Kozaczyk	1
Nicole Vico	3
Ghislaine Gorissen	4
François Campion	5
Ingrid Bette	10
André Bouilliez	11
Greta Claeysens	16
Gérard Henaut	18
Claudine Sprengers	23
Alain Caufriez	25
Ugo Degouis	25
Mireille Catoire	28

DECEMBRE	
Cécile Hecquet	2
Christiane Gahide	3
Pascal Späth	4
Jacqueline Lerat	5
Thérèse Mrowczynska	5
Marie-Noëlle Busiau	10
Karine Derideau	11
Eveline Remy	11
Michel Defauw	15
Salvino Tuzzolino	20
Victor Namur	21
Jenny Dupont	24
Hélène Jonckheer	25
Lucie Voisin	25
Luigi Bevilacqua	27
Mireille Brichet	27
Jean-Pierre Mambourg	29
Denis Devenijn	30

UN REPAS D'ANNIVERSAIRE
ÉQUILIBRÉ. C'EST UN GÂTEAU
DANS CHAQUE MAIN !



Les deux jours les plus importants de votre vie sont le jour de votre naissance et le jour où vous découvrirez pourquoi vous êtes né (Mark Twain).

EVYCREATION



Réalise toutes vos réparations et retouches coutures et vous propose également des vêtements enfants en modèle unique.

Tricots faits mains également disponibles à l'atelier.

Travail rapide et soigné.

Pour renseignements, prix et rendez-vous : 0494/343649

Petite Propriété Terrienne 47 – 7011 Ghlin

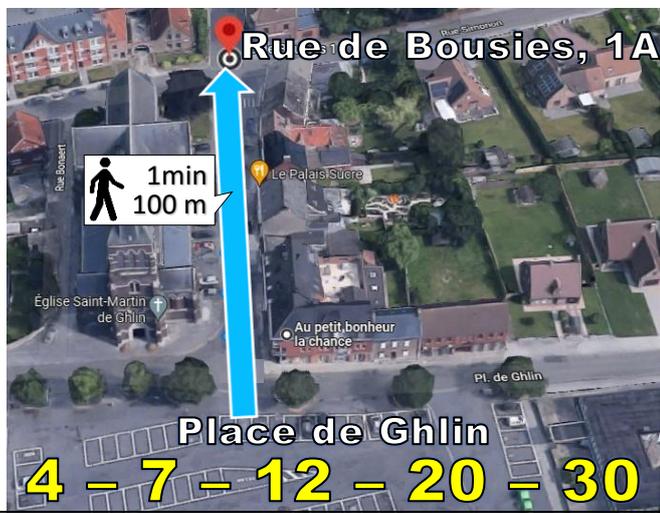
EvyCreation.190261@gmail.com

Numéro d'entreprise : 0679.872.604

Les Sans-Soucis Ghlin



46^{ème} Marche du Mouligneau
Dimanche 18 février 2024



HT029



46^e Mouligneau-tocht
Zondag 18 februari 2024

Lieu de départ et d'arrivée Start en aankomstplaats	Cercle Sainte-Barbe – Rue de Bousies 1A – 7011 GHLIN (Parking à 100 m, sur la Place de Ghlin)			
	Train : Gare de Mons + Bus Ligne 14 à 08:06 - 10:06 - 12:06 - 14:06. Arrêt : Place de Ghlin. Durée : 12 min. Autoroute : E19-E42 sortie 24 Ghlin, suivre le fléchage « Marche ».			
Heure de départ Vertrektijd	30 km	07:00 → 11:00	Heure d'arrivée au plus tard Aankomsttijd uiterlijk	17:00
	20 km	07:00 → 13:00		
	12 - 7 - 4 km	07:00 → 15:00		
Permanence FFBMP / IVV	09:00 → 17:00			
Frais d'inscription (Estampille) Inschrijvingskosten (Afstempeling)	1.00 €			
Le parcours est tracé dans sa plus grande partie dans les Bois de Ghlin et Baudour. Curiosité : la Chapelle Notre-Dame du Mouligneau, édifice gothique du XVI ^e siècle.				
Cette marche est placée sous le patronage de la Fédération Francophone Belge de Marches Populaires (FFBMP) et de la FISP (IVV). L'inscription à la marche vaut certificat de bonne santé.				
Het traject volgt grotendeels het Bos van Baudour. Historische attractie: de Kapel OLV van Mouligneau, een gotisch gebouw van XVI ^e eeuw.				
Deze wandeltocht staat onder de bescherming van de Fédération Francophone Belge de Marches Populaires (FFBMP) en van de IVV. De inschrijving aan de wandeling is een certificaat van goede gezondheid.				
Organisateurs responsables / Verantwoordelijke organisatoren :				
Président / Voorzitter :	Paul Campion	0477 86 95 19		
Secrétaire / Secretaris :	Laurence Hallez	065 62 22 69 – de préférence après 19 h		
Responsable parcours :	Pascal Urbain	0475 54 01 17		
Inlichtingen (NL):	Rik Claey's	0494 18 77 29		
Web: www.sans-soucis-ghlin.be				
E-mail: ht029@ffbmp.be				
Sans-Soucis Marche				

Ne pas jeter sur la voie publique s.v.p.

Niet op de openbare weg werpen a.u.b.

N° d'agrégation : 2/24/04 DC

